

# La gazette

de Cany-Barville

n°15  
AVRIL 2021

## Actualité

- Le Pôle de Santé libéral et ambulatoire, prochainement opérationnel

## Ma ville

- Elections départementales et régionales : Déménagement du bureau de vote
- Des logements disponibles dans la résidence d'autonomie

## Dossier

- Label Ecole Numérique :  
Les enjeux de l'éducation aux nouvelles technologies

## Culture

- Calendrier des animations culturelles

## Zoom sur un service

- Le service urbanisme :  
Bâtir la commune de demain





p.4

## Edito

- Editorial du Maire - p.3

## Actualité

- Le Pôle de Santé libéral et ambulatoire, prochainement opérationnel - p.4 et p.5

## Ma ville

- Elections départementales et régionales : Déménagement du bureau de vote - p.6
- Des logements disponibles dans la résidence d'autonomie - p.6
- Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires de Cany-Barville ! - p.7
- Printemps : Le jardinage responsable est de retour - p.7

## Histoire et patrimoine

- Un monument au coeur de la vie publique - p.8
- Jean-Baptiste Michel CHERFILS - p.9

## Actualités du CME

- Les jeunes élu.e.s ne se découragent pas - p.10

## Dossier

- Label Ecole Numérique : Les enjeux de l'éducation aux nouvelles technologies - p.11

## Culture

- Calendrier des animations culturelles - p.12
- Coup de coeur des bibliothécaires - p.12
- Episode 1 : Louis BOUILHET, canycais - p.13

## Zoom sur un service

- Le service urbanisme : Bâtir la commune de demain - p.14

## Camping municipal

- Comment le camping prépare l'après crise sanitaire ? - p.15

## Travaux

- Restauration des arrières cuisines du Bailliage de Caux - p.16
- Remise aux normes électriques d'un local commercial - p.16
- Nettoyage du Clos Saint-Martin - p.16
- La salle squash passe à l'éclairage led - p.16

## Mes commerces

- Boucherie du Centre - p.17
- Angel Boutik Tendance - p.17
- Les Halles Cauchoises - p.17
- LMX Street Food - p.17
- Sushi-City Cany-Barville - p.17

## Parole de Cauchois

- La premièr aneille - p.18
- La première année - p.18

## Tribunes d'expression



p.6



p.8



p.13



p.15

## » VOTRE AGENDA (selon situation sanitaire) :

- 7 au 30 avril : Exposition « La protection des oiseaux » - Médiathèque « Les Semailles »
- 1er mai : Randonnées (COVID-19 : animation annulée)
- 22 mai : Le Printemps de Cany - Parc du clos Saint-Martin (COVID-19 : animation annulée)
- 1er juin : Don du sang - salle Daniel PIERRE
- 05 juin : Nettoyage citoyen de la commune
- 19 juin : Fête de la Musique - place Robert GABEL



Jamais la citation « jamais deux sans trois » n'aura été aussi pénible à vivre pour une collectivité comme la nôtre. Je pense bien sûr à ce troisième épisode de confinement qui, même s'il est beaucoup plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins extrêmement impactant pour de nombreuses activités professionnelles, à commencer par nos commerces dit « non essentiels », nos restaurants, cafés, nos associations culturelles et sportives.

Mes pensées vont donc en priorité à tous ceux qui, professionnellement ou en tant qu'utilisateurs usagers, membres d'associations, se voient empêchés de vivre normalement leurs activités et loisirs.

Bien sûr, j'ai une pensée pour nos médecins, professionnels soignants, les aides-soignantes, les aides à domicile, le personnel hospitalier qui œuvrent sans cesse, depuis maintenant un an, pour nous soigner et nous protéger.

La solution pour sortir enfin de cette crise, nous la connaissons. C'est la vaccination. Comme vous le savez, face au nombre limité de doses de vaccins disponibles, il est difficile de trouver un centre de vaccination de proximité.

Je remercie nos médecins qui ont réussi à organiser une campagne de vaccination pour les personnes volontaires de la résidence d'autonomie « les Marronniers » et des Canycaises et Canycais âgés et vulnérables.

La municipalité reste mobilisée pour identifier et accompagner les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas encore eu accès au vaccin. Pour cela une trentaine de ces dernières ont été inscrites au centre de vaccination d'Yvetot et une quinzaine au centre de Fécamp. Les élus organiseront le transport si nécessaire.

Un courrier a été adressé au Préfet pour l'informer de la mise à disposition de la salle Daniel PIERRE et la logistique associée afin d'organiser un « vaccinodrome » de proximité pour notre territoire. Nous avons reçu une réponse négative précisant qu'il y avait assez de centre de vaccination en Seine-Maritime ! Allez comprendre... La réception du Pôle de Santé doit être effective mi-avril et l'installation de nos professionnels va se faire progressivement.

Comme vous le savez, nous avons une pénurie de médecins et de kinésithérapeutes. La municipalité et les professionnels s'impliquent pour donner envie à de nouveaux professionnels de s'installer à Cany-Barville. Nous sommes optimistes car nous avons rencontré 4 internes, dont 3 terminent leurs études cette année, et deux médecins.

Malgré cette crise, vos élu.e.s s'impliquent pour maintenir le dynamisme de notre petite ville. Nous travaillons à la réalisation de plusieurs projets comme le label numérique des écoles. Des animations sont également en cours de préparation. Ces événements vous seront proposés pendant la belle saison selon le contexte sanitaire.

Je vous rappelle qu'il est important et obligatoire de respecter les gestes barrières et le port du masque sur l'ensemble du territoire de notre commune. C'est avec la participation de tous que nous arriverons à faire reculer l'épidémie.

Protégez-vous !

Jean-Pierre THEVENOT

## La gazette de Cany-Barville

Directeur de la publication : Jean-Pierre THEVENOT - Rédacteur en chef : Valentin LANGE

Comité de rédaction : Coralie CAUCHY, Jean-Charles FONTAINE, Nicole GIBOURDEL, Pierre-Yves JEGAT, Isabelle JOURDAIN

Contributeur : Florence JASPART, Sylvie DESBOEUF, Thierry MALANDAIN, Michel BASILLE

Conception : Service communication - Crédit photo : Service communication - Editeur : Commune de

Cany-Barville - 25 place Robert GABEL - 76450 Cany-Barville - [mairie@cany-barville.fr](mailto:mairie@cany-barville.fr) - 02.35.97.71.44

Impression : Imprimerie BANSE - 3 Rue Bailly, 76400 Fécamp - Dépôt légal : Mars 2021





Jean-Pierre THEVENOT, maire de Cany-Barville, lors d'une présentation du Pôle de Santé aux journalistes locaux. Des rencontres avec des professionnels de santé sont également fréquemment réalisées pour promouvoir le projet.

## « Réception du bâtiment prévu pour mi-avril »

Futur jardin arboré équipé situé place du 8 mai 1945 devant le PSLA. Cet espace vert comportera des essences locales et des plantes aromatiques. Son implantation au coeur du centre-ville sera un plus non négligeable pour la biodiversité et le cadre de vie des habitants. Il sera équipé de bancs publics pour que les Canycais.es puissent se l'approprier.



## › **Le Pôle de Santé libéral et ambulatoire, prochainement opérationnel**

### **La construction du bâtiment**

Les opérations préalables à la réception de chantier sont programmées, début avril. Les entreprises achèvent leurs prestations comme l'électricité, la plomberie et le chauffage, les menuiseries intérieures, la peinture des espaces et les revêtements de sols.

La réception du bâtiment est prévue pour la mi-avril. Tous les corps d'état seront invités à présenter un parfait achèvement de leurs prestations.

Ces dernières semaines, le déroulement du chantier a été perturbé par des absences de personnel dans les entreprises, en raison de la pandémie sanitaire.

Pour mémoire, le chantier de construction a été lancé début mai 2020. Un peu moins d'une année aura été nécessaire pour élever l'ouvrage qui recevra les professionnels de santé, avant le début de l'été 2021.

### **Des professionnels de santé prêts à intégrer leur nouvel outil de travail**

Le Dr KOHL, chirurgien-dentiste, procédera à l'installation de son équipement professionnel, dès la mi-avril. Mme VINTEJOUX, podologue, entrera également prochainement dans son nouveau cabinet, à l'étage du pôle de santé.

Les médecins généralistes et les infirmières s'installeront au rez de chaussée haut, par l'entrée principale, située au niveau du parking de la place du 8 mai 1945. La psychomotricienne, et l'orthophoniste partageront ce niveau.

Au rez de chaussée bas, entrée par le parvis sud, rue du Bailliage de Caux, la psychologue, l'ostéopathe, et la sophrologue disposeront de spacieux cabinets pour recevoir les patients.

### **Aménagement des espaces publics place du Bailliage de Caux**

L'entreprise COLAS France, titulaire du lot Voiries et réseaux divers travaille à l'aménagement des espaces publics.

Une zone de stationnement sera réservée aux personnes venant en consultation. Trois places seront réservées au stationnement des personnes à mobilité réduite. A terme, deux bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées. Un jardin ouvert et accessible à tous sera équipé de bancs publics, afin de profiter de cet espace vert. La végétalisation du jardin sera obtenue par la plantation d'essences locales.

Afin d'améliorer la sécurité des usagers piétons, la rue du Bailliage de Caux sera profondément reprofilée, Un trottoir plus large permettra de cheminer vers les équipements culturels, sportifs, socio-éducatifs, ainsi que vers le camping municipal. Des passages piétons seront matérialisés. Cette section de voirie sera classée en zone 30.

Cet itinéraire sera indisponible pendant plusieurs semaines, afin de permettre la réalisation des travaux, et le séchage des revêtements routiers.

Pour tous renseignements relatifs au Pôle de santé libéral et ambulatoire du territoire de Cany-Barville :

Site : <https://www.cany-barville.fr>

Téléphone : 02.35.97.71.44

Courriel : [mairie@cany-barville.fr](mailto:mairie@cany-barville.fr)



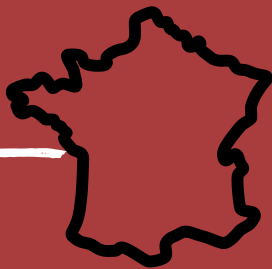


# Elections régionales et départementales

## Les dimanches 20 et 27 juin 2021

### La région :

18 Régions ←

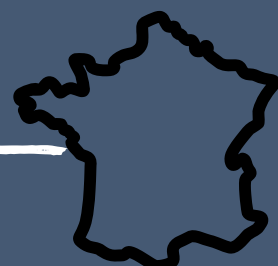


### Compétences principales :

Développement économique, transports, aménagement et environnement, gestion des lycées, formation professionnelle, gestion des programmes européens

### Le département :

101 Départements ←



### Compétences principales :

Solidarités et cohésion territoriale, développement des territoires et infrastructures, gestion des collèges, aide aux communes et intercommunalités

**Compétences partagées :** sport, tourisme, éducation populaire, promotion des langues régionales...

## ► Elections départementales et régionales : Déménagement du bureau de vote

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu le 20 juin 2021 (premier tour) et le 27 juin 2021 (second tour). En raison de la situation sanitaire et des deux élections, le bureau de vote, se trouvant habituellement dans l'Hôtel de ville, sera installé dans la

salle Daniel PIERRE. Les Canycais.es pourront voter de 8h00 à 18h00. Chaque personne devra être inscrites sur les listes électorales de la commune et se munir d'une pièce d'identité et de sa carte électorale.



## ► Des logements disponibles dans la résidence d'autonomie

Plusieurs studios sont disponibles au sein de la résidence autonomie «Les Marronniers» située 17 rue de la Cour Souveraine à Cany-Barville.

La résidence se trouve dans un endroit calme à proximité de la Durdent. Tous les logements sont équipés de la téléassistance. Une présence 24h/24 est assurée. Vous pourrez profiter des espaces communs et participer aux animations proposées (sans obligation).

Grâce à la situation géographique de l'établissement, il est possible de vous rendre à pied dans le centre-ville.

L'objectif de l'équipe des «Marronniers» est de favoriser l'autonomie des résidents, de leur permettre de mener une retraite paisible, de garder des liens sociaux et de les rassurer grâce à la présence continue des agents.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Actions Sociales de Cany-Barville par téléphone au 02.35.97.71.44 ou par courriel à l'adresse [mairie@cany-barville.fr](mailto:mairie@cany-barville.fr)



## ➤ Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires de Cany-Barville !

Vous souhaitez aider les autres ? Agir pour l'intérêt général ?

Devenez sapeur-pompier volontaire ! Le centre d'incendie et de secours de Cany-Barville recrute.

Pour plus de renseignements veuillez contacter :

- Lieutenant Gilles GODEBOUT (Chef de centre)  
06.98.05.18.62 - gilles.godebout@sdis76.fr
- Lieutenant Christophe DORE - 06.88.82.77.24



## ➤ Printemps : Le jardinage responsable est de retour

Si à la maison nous privilégions les produits les moins agressifs (bicarbonate de soude, savon noir liquide, le vinaigre blanc et l'huile essentielle de citron), l'aspirateur et une bonne dose de courage, il faudra aussi se lancer dans le jardin.

L'hiver a laissé des traces de son passage dans nos espaces verts. Après avoir retiré les protections et voiles d'hivernage, retiré les feuilles mortes et afin de préparer nos nouvelles plantations, il faudra ameublir la terre en griffant au pied de nos massifs et en incorporant engrais naturel ou mélange de terreau et compost.

Grâce au sécateur les arbustes envahissants seront taillés. Les arbres et les haies seront remis en forme. Avant de passer à l'action il sera important de rester attentif à la biodiversité de nos jardins afin de ne pas gêner la période de reproduction des oiseaux. Ces derniers auront peut-être élu domicile dans l'un de vos espaces verts. Vous pourrez les aider en installant des nichoirs.

Le sol bien nettoyé, nous pourrons planter les plantes à floraison estivale, ainsi que certaines plantes tubéreuses (dahlias, glaïeuls...).

Nous n'oublierons pas nos terrasses ou balcons en balayant le sol, retirant les petits champignons parasites avec du savon noir (nous ferons de même avec la mousse), une petite brosse et...de l'huile de coude. Les rambardes seront dépoussiérées et les micro taches de rouille frottées à la brosse métallique.

Enfin, si nos plantes ne sont pas trop à l'étroit dans

leur pot (ce qui nécessiterait un rempotage dans un contenant un peu plus grand avec du terreau tout frais.) nous renouvelerons la moitié du terreau de nos pots ou jardinières afin de préparer la venue des nouvelles plantations.







## Le Bailliage de Caux : Plus de

### » Un monument au coeur de la vie publique

*S'adapter pour survivre telle devrait être la devise du Bailliage de Caux. Ce monument, qui a traversé plus de deux siècles, a toujours occupé une place importante dans l'histoire de Cany-Barville mais également dans le quotidien des habitants.*

#### Justice et ancien régime

La construction du Bailliage de Caux date des années 1780 à 1785. A cette époque, le bâtiment était la représentation d'un découpage administratif de l'organisation judiciaire. C'est en son sein que l'on rendait la justice pour les 54 paroisses de la seigneurie de Cany-Caniel. Le « Bailliage » tire son nom de « bailli », un officier exerçant par délégation un pouvoir administratif, militaire et surtout judiciaire, pour un roi ou un seigneur. Dans sa conception, le Bailliage de Caux comprenait une prison et une chapelle, mais les années ont eu raison de ces infrastructures. Une partie de bâtiment fut démolie pour faciliter l'accès au centre-ville.

#### De la Première République à nos jours

A la suite de la Révolution française et de la nouvelle organisation du territoire, le Bailliage de Caux fut converti

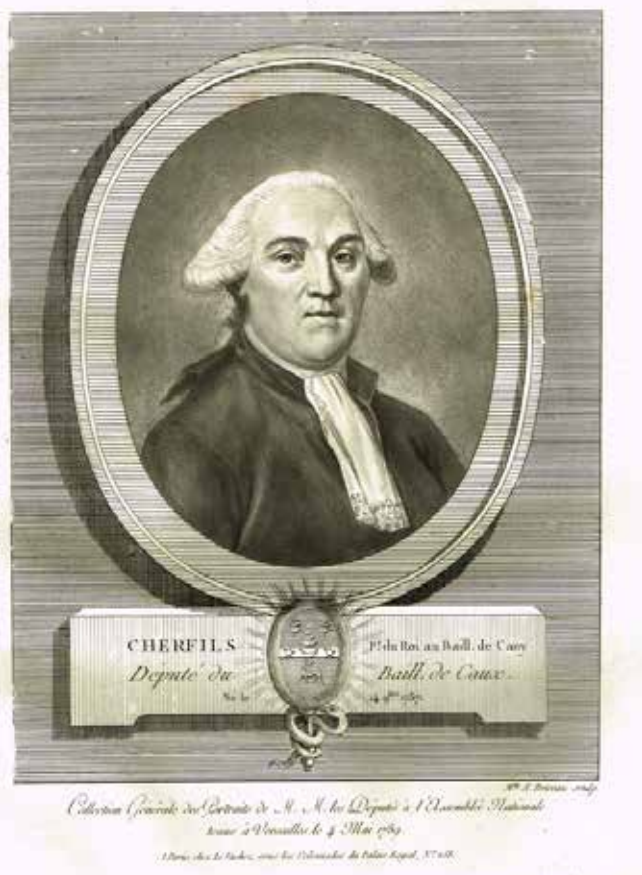
en Hôtel de ville. Il abrita la mairie de Cany-Barville du 1800 à 1980. A partir de cette date, la majeure partie du bâtiment se transforma en lieu de fêtes et de cérémonies. Les parties annexes étant, quant à elle, consacrées à la vie associative. Cependant, l'ensemble du monument appartient toujours à la commune de Cany-Barville et ce sont les services de cette dernière qui ont l'importante mission d'entretenir ce patrimoine historique.

Depuis quelques semaines, avec l'avancée des travaux de construction du Pôle de Santé, les Canycais.es ont pu redécouvrir cette magnifique infrastructure héritée de nos ancêtres. Le Bailliage de Caux fier de son passé se tourne désormais vers l'avenir.





## 200 ans d'histoire canycaise



### › Biographie

#### Jean-Baptiste Michel CHERFILS

Jean-Baptiste Michel CHERFILS est un homme politique français né en 1737 à Bosville et décédé en 1807 à Cany.

Procureur du roi à Cany, il exerçait ses fonctions dans l'enceinte de l'actuel Bailliage de Caux et habitait le logement attenant.

Jean-Baptiste Michel CHERFILS était également député du tiers état aux Etats généraux de 1789 pour le Bailliage de Caux.

Il est également renommé pour avoir été l'un des cinq commissaires chargés de proposer la division de la province Normandie en 5 départements.





## ► Les jeunes élu.e.s ne se découragent pas

*Des idées, des projets et beaucoup de volonté, voici ce qui résume nos jeunes élus du C.M.E.*

### Des idées

En proposant de participer à l'élaboration des menus de la restauration des écoles et d'intégrer le groupe de travail se réunissant régulièrement, les jeunes élus pourront expliquer à leurs camarades d'école que, la société de restauration collective « La Normande » qui fournit les écoles Pergaud et Les Lutins travaille avec des producteurs locaux. La salade, par exemple, est cultivée par un maraîcher de Vittefleury, quand les laitages viennent de petits producteurs locaux.

Même si les réunions en présentiel sont difficiles en ce moment de crise sanitaire, l'idée a été retenue.

A noter que c'est une autre société de restauration qui intervient pour l'école Jeanne d'ARC.

### Des projets

La fête du jeu que le C.M.E. organisait au mois de mars, à la salle du Bailliage de Caux est déplacée en lieu et date. Afin qu'elle puisse tout de même se dérouler, et en fonction des contraintes sanitaires, le C.M.E. propose de l'organiser en extérieur le dimanche 9 mai au stade de football...si les mesures sanitaires en vigueur à cette date le permettent.

A ce titre, la mairie de Blosserville-sur-Mer prêtera une trentaine de jeux en bois, l'association Canycaise de jeu de Kubba sera, elle, partenaire de cet après-midi ludique.

Un concours de dessins a été validé et le C.M.E. sera présent à l'occasion du Printemps de Cany qui se déroulera le samedi 22 mai (N.D.L.R : animation

annulée en raison du contexte sanitaire). Les jeunes élus proposent 5 niveaux/ de catégories : CP/ CE1 ; CE2/CM1 ; CM2/6ème ; 5ème, 4ème et 3ème et les adultes.

Les œuvres seront faites sur du papier Canson A4, déposées aux services Espaces Verts pour exposition et les visiteurs de la journée seront invités à voter les plus belles œuvres.

Cette liste de projets à venir, ne peut être complète sans parler des projets qui se sont heurtés à la crise sanitaire et n'ont pu aboutir. Nous avons déjà mis en valeur les propositions faites autour d'halloween.

La 3ème vague a mis à bas « La chasse au trésor de Pâques » qui aurait dû se dérouler dans les rues de Cany-Barville le samedi 03 avril. Les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Cany-Barville) se seraient inscrits au préalable pour former des groupes de cinq maximum. Le samedi de Pâques, les enfants auraient reçu une « feuille de route » afin de découvrir une douzaine de lieux dans Cany-Barville. A chaque lieu, un mot caché derrière un « QR code » aurait permis de découvrir un « mot » qui aurait constitué une phrase sur le thème de Pâques bien sûr !

Les plus rapides auraient gagné un gros chocolat de Pâques !!

### De la volonté avec deux beaux projets

Les enfants ont proposé au collège Louis BOUILHET l'extension de la zone

non-fumeurs qui se trouve actuellement devant les écoles maternelles et élémentaires. Le conseil d'administration du collège réuni le 2 février a approuvé à l'unanimité cette proposition civique.

Dans la même veine, et avec énergie, **les enfants du C.M.E. vous invitent le samedi 5 juin. Rendez-vous à 14H00, au Clos St Martin pour un après-midi civique** où, par petits groupes, rues, places, parc seront nettoyés de leurs débris divers. Cet après-midi sera l'occasion de lancer officiellement le projet « Ici commence la mer » sur lequel ils travaillent depuis plusieurs semaines.

En effet, dans la grande majorité des communes françaises, les eaux de pluie finissent en mer. Lorsqu'il pleut, l'eau est absorbée par des avaloirs et finit alors dans les cours d'eau, les rivières, les fleuves et la mer.

Cette eau entraîne avec elle tout ce qui se trouve sur son passage. Chaque année, 4300 milliards de mégots sont jetés par terre et c'est l'un des principaux polluants des océans sachant qu'un mégot met jusqu'à 15 ans à se dégrader.

Malheureusement, d'autres débris sont aussi jetés volontairement dans les bouches d'égout : huile de voiture, essence, reste de peinture... Avec ce projet, les jeunes conseillers espèrent sensibiliser les habitants à la pollution fluviale et maritime.





## › Label Ecole Numérique : Les enjeux de l'éducation aux nouvelles technologies

**Avec le « Label Ecole Numérique », les écoles canycaises seront prochainement équipées de tablettes et d'écrans numériques interactifs. Un investissement qui permettra aux enfants de s'initier, dès le plus jeune âge, aux nouvelles technologies.**

Dans le précédent numéro de la « Gazette de Cany-Barville », nous vous annonçons que les écoles canycaises avaient été sélectionnées, par le ministère de l'Education nationale, pour intégrer le dispositif « Label Ecole Numérique 2020 ». Aujourd'hui, le projet porté par la municipalité et les équipes enseignantes est en phase de concrétisation. Les écoles seront prochainement équipées d'outils d'apprentissage numérique mis à disposition des élèves. Ces investissements vont faciliter le travail de sensibilisation et de découverte des nouvelles technologies. La labélisation est donc une avancée importante dans la transition numérique de l'éducation qui comporte de nombreux enjeux sociétaux.

### L'égalité des chances

Comme l'annonce Julie DENIER, enseignante référente pour les usages du numérique, « Le label numérique 2020 est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles rurales. Il contribuera donc à transformer des pratiques pédagogiques au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Il favorisera aussi la relation entre l'école et les familles, le périscolaire, le colège, les écoles d'un même secteur ».

Pour Agnès LEDUC, conseillère municipale déléguée en charge des affaires scolaires, « le label numérique nous permettra de remplacer le parc informatique qui devenait vétuste et

*permettra à tous les élèves d'être sur le même pied d'égalité face aux outils numériques. »*

En effet, grâce aux subventions octroyées par l'Etat, des tablettes et des écrans interactifs vont être déployés dans les écoles canycaises. Ces investissements permettront à tous les enfants de manipuler des outils numériques modernes adaptés à leurs âges. Il est vrai qu'en raison du coût d'achats de ces appareils, certains élèves n'ont pas la chance de pouvoir en manipuler régulièrement. Avec ce label, la municipalité souhaite résorber les difficultés d'accès au numérique et les différences qu'elles engendrent.

### La place du numérique dans l'éducation

Partant du constat que « les enfants des écoles maternelles et élémentaires sont appelés les générations Z, pour les CM2, et alpha pour les plus jeunes. Ils sont nés dans une société où le numérique est déjà bien installé. Il est donc primordial qu'il ait une place dans leur éducation. » Julie DENIER explique « Les enseignants doivent former les élèves en tant que citoyens d'une société de l'information et de la communication. L'éducation aux médias et à l'information est d'ailleurs intégrée dans les programmes officiels depuis 2015 et renforcée dans le cadre de références des compétences numériques de 2019 ».

Cyber harcèlement, fausses informa-

tions, complotisme... Le web comporte de véritables risques pour les enfants mais bien utilisé, il reste un formidable outil de découverte et une mine d'informations exceptionnelle.

Pour Agnès LEDUC « le numérique doit être un outil permettant aux enfants de mieux s'insérer dans la société actuelle mais également de s'ouvrir sur le monde, découvrir ce qu'il se passe dans d'autres pays, confronter des idées pour ainsi se forger un esprit critique ».


En conclusion nous pouvons dire, qu'à l'heure des réseaux sociaux, du télétravail, du click and collecte... les nouvelles technologies ont profondément changé les habitudes de la société française. Les jeunes naissent dans une société numérisée. Malheureusement, l'accès à ces outils dépend du milieu social ainsi que de l'origine géographique (milieu rural, zone urbaine). L'école de la République tente de supprimer ces disparités en introduisant du numérique dans les classes dès le plus jeune âge. Elle relève également le défi de former les élèves à devenir les citoyens de demain, c'est-à-dire, des citoyens éclairés, connectés, capables d'utiliser le web sans tomber dans ses pièges. Avec le « Label Ecole Numérique », la commune de Cany-Barville accompagne les enseignants dans une évolution de l'éducation de la jeunesse, l'avenir de la France.



## » Calendrier des animations culturelles

- **7 au 30 avril** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Exposition « La faune sauvage de Normandie »
- **12 mai au 2 juin** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Exposition « Moins d'ordures pour les générations futures », présentée dans le cadre du printemps de Cany.
- **22 mai à 10h** - Parc du Clos Saint-Martin :  
Conférence « Comment pensent les plantes ? » de Jérémie CHASSING (COVID-19 : animation annulée)
- **vendredi 4 juin** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Accueil de l'auteur Jean-Paul LEFEBVRE-FILLEAU
- **Juin-Juillet-Août** - Festival de la Mer
- **7 au 29 juin** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Exposition « Les Hauts-Normands et la Mer ». Cette exposition est proposée par les Archives départementales.
- **7 au 29 juin** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Exposition « Le Sauvetage en Mer », proposée par Jean-Luc LAPEL.
- **vendredi 25 juin, 18h30** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Conférence sur le Sauvetage en mer et conférence avec les collégiens pendant cette période du mois de juin.
- **vendredi 18 juin, 20h30** - Salle du Bailliage de Caux :  
Spectacle musical « Echappée Mer » de l'association Coin d'parapluie.
- **mardi 8 juin, 18h30** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Soirée pyjama sur le thème de la mer pour les enfants de 3 à 10 ans.
- les mois de juillet et août seront rythmés par des expositions d'œuvres sur la mer d'artistes-peintres locaux, deux ateliers d'écritures avec l'association Cordage. Plus de précisions dans la Gazette de juin.
- **vendredi 27 août, 18h30** - Médiathèque « Les Semailles » :  
Clôture du Festival de la mer par un apéro-lecture par les bibliothécaires .
- **Bicentenaire Louis BOUILHET** - 1er et 2 octobre 2021  
Initialement prévues en mars 2021, puis reportées en mai du fait de la crise sanitaire, les célébrations du Bicentenaire Louis BOUILHET se tiendront finalement les 1er et 2 octobre 2021. Deux spectacles de théâtre en soirée, des conférences le samedi après-midi et des séquences réservées aux scolaires sont programmés.  
Un buste en bronze de Louis BOUILHET sera présenté à cette occasion ainsi que l'ouverture d'un Sentier de la poésie.

Pour plus d'informations rendez-vous sur :  
[www.mediathèque-cany-barville.fr](http://www.mediathèque-cany-barville.fr)

 Médiathèque Municipale de Cany-Barville

## COUPS DE COEUR des bibliothécaires

« **Yôsei, l'essence des fées** »  
de Alice BRIERE-HAQUET



Un livre pour la jeunesse magnifiquement illustré aux couleurs douces par une jeune illustratrice japonaise, Shiitake.

Cette auteur dessine avec beaucoup de douceur et met divinement en valeur les textes d' Alice Brière-Haquet.

Ce livre nous entraîne dans un voyage merveilleux à la rencontre des fées, nous invite à écouter nos sens, à prendre le temps d'observer le monde qui nous entoure, à l'écouter..

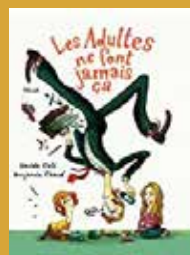
Un livre à découvrir absolument !

« **Changer l'eau des fleurs** »  
de Valérie PERRIN

Un hymne au merveilleux des choses simples, un pur bonheur malgré le quotidien de cette femme qui, malgré les épreuves, croit obstinément au bonheur.



« **Les Adultes ne font jamais ça** »  
de Davide CALI,



Les adultes ne se conduisent jamais mal. Ils ne sont jamais égoïstes. Ils ne disent jamais de gros mots. Ils ne sont jamais maladroits."

Les grandes personnes ont un comportement irréprochable. C'est assurément ce que tout le monde croit. Mais si, derrière ce qu'on nous a toujours dit, se cachait une autre vérité ?

Dans un dialogue texte-image plein de malice, cet album nous montre que les adultes ne sont pas si parfaits qu'ils n'y paraissent.

Un album pour que les adultes et enfants relativisent ensemble injonctions et éducation !

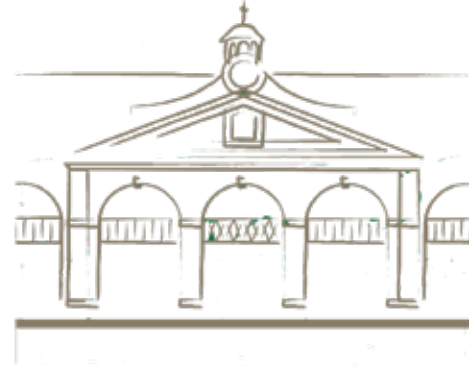




## Bicentenaire FLAUBERT - BOUILHET



### Episode 1 : Louis BOUILHET, canycais



**Le collège de Cany-Barville porte son nom, de même qu'une rue, où il a vécu, parallèle à la rue du Général de GAULLE. Vous avez reconnu Louis BOUILHET.**

Louis BOUILHET est né le 27 mai 1821, les archives de l'Etat civil de Cany en attestent. Nous célébrons cette année le bicentenaire de sa naissance (reporté aux 1er et 2 octobre du fait de la pandémie) et la Gazette s'en fera écho au fil de l'année.

#### Qui est Louis BOUILHET ?

La postérité a surtout retenu qu'il avait été un condisciple de Gustave FLAUBERT au lycée de Rouen, puis son ami intime tout au long de sa vie. Nous y reviendrons plus longuement dans une prochaine Gazette.

Soyons honnêtes, les romans de FLAUBERT, comme *Madame BOVARY* ou *l'Education sentimentale*, sont encore couramment lus et étudiés, ce n'est hélas pas le cas des œuvres de Louis BOUILHET. Pauvre BOUILHET ! Pourtant notre écrivain canycais eut de son vivant un vrai succès à Rouen et à Paris, tout d'abord avec des poèmes, comme *Maelenis* ou *Fossiles*, puis avec des pièces de théâtre.

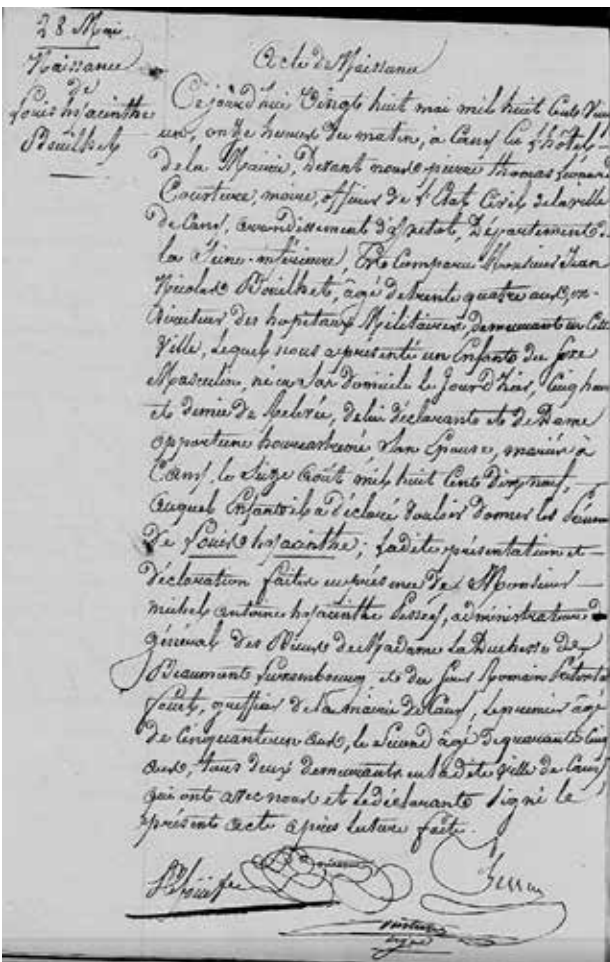
*Madame de MONTARCY*, sa première pièce en vers donnée au Théâtre de l'Odéon, reçut un accueil enthousiaste de la critique et du public avec plus de 60 représentations en 1856. Dix ans plus tard dans le même théâtre, *La Conjuración d'Amboise* connut elle aussi un vrai succès populaire. Il y eut même cette critique :

« De beaux vers, des costumes splendides (...) Beaucoup de Rouennais dans la salle et ... encore de beaux vers »

Parions qu'il devait y avoir aussi des Canycais dans la salle ! A sa mort en 1869, le premier hommage par Cany fut de commander un buste, financé par souscription des habitants, et de le placer au centre de la place du marché.

Vous pouvez désormais voir ce buste auprès du monument aux morts.

Thierry MALANDAIN







## » Le service urbanisme : Bâtir la commune de demain

**Plans, chiffres, réglementations... Voici le quotidien de Aude COSNIER, agent du service urbanisme de la commune de Cany-Barville. Cette juriste de formation veille au respect du Plan Local d'Urbanisme (PLU), du règlement local de publicité et effectue un suivi du plan des risques (inondations et cavités). Elle procède à l'enregistrement des ventes immobilières, à l'actualisation du cadastre et participe au montage de projets comme le Pôle de Santé et la construction de résidences. Des missions diverses qui demandent à cet agent de faire preuve de beaucoup d'organisation, de rigueur, de pédagogie et de polyvalence.**

### Accompagner les entreprises et les citoyens au quotidien

Aude COSNIER rappelle que « toutes modification, construction ou ouverture au public d'un bâtiment doit faire l'objet d'une demande d'autorisations auprès des services compétents via la mairie ». Le rôle du service urbanisme est ainsi d'accompagner les usagers dans leurs nombreuses démarches en les informant des différents formulaires nécessaires et en les orientant vers les autorités concernées par le dossier. « On apporte également un conseil gratuit, de qualité, en termes d'architecture grâce au CAUE 76 » poursuit la juriste. En effet, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 76) offre un conseil d'expert gratuit sur simple demande de rendez-vous. Cette relation directe avec les administrés permet, le plus souvent, de trouver des compromis entre les attentes des demandeurs et les observations des autorités.

### Maintenir les compétences en interne

La commune de Cany-Barville a fait le choix de conserver l'urbanisme au sein de ses services. Selon Jean-Pierre THEVENOT, maire de Cany-Barville « cette décision donne la possibilité au

service de connaître le dossier en détails et d'intervenir au besoin. C'est un gain de temps pour les administrés qui peuvent bénéficier des conseils d'un agent qui connaît très bien la commune car il s'y consacre entièrement. Le maintien du service en interne rend plus facilement accessible le service public aux usagers et crée davantage de proximité entre les institutions et citoyens. »

### Les projets à venir

« Sur le court terme le service urbanisme va connaître une forte augmentation de son activité avec la construction de deux lotissements à Cany-Barville » estime Aude COSNIER. Effectivement, le service va suivre de près les différents dossiers et de nombreux permis de construire pourront être déposés notamment pour la résidence l'Orée du Bois (terrains à bâtir). Nous pouvons aussi citer la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), outil complémentaire au PLU canycais, qui permettra d'établir une véritable cohérence d'aménagement sur l'ensemble du territoire communautaire.

### Evolution de l'urbanisme

Plus globalement, l'urbanisme,

comme tous les métiers de la fonction publique, est amené à évoluer en particulier avec la dématérialisation des documents et des procédures. Cette mutation aura bien lieu mais sur du long terme et doit être relativisée, « de nos jours certaines personnes n'ont pas accès à internet ou ne savent pas très bien se servir des nouvelles technologies. Par exemple, il paraît actuellement difficile de demander aux usagers de réaliser des plans projetés virtuels » souligne l'agent municipal.

Enfin, au fur et à mesure des années, les consciences ont évolué. Les questions écologiques et climatiques se sont fait une place dans les textes de lois. Pour la juriste « aujourd'hui, il n'est plus envisageable de construire sans se soucier de l'environnement » elle ajoute « les dossiers sont de plus en plus techniques, mais l'efficacité énergétique, durabilité des habitations, la préservation des espaces naturels, entre autres, sont devenus à juste titre des sujets centraux en urbanisme ».

L'urbanisme de demain se veut plus responsable, accessible et durable. De nombreuses réglementations allant dans ce sens ont vu le jour et continueront d'alimenter les débats dans les prochaines années.



## » Comment s'adapter à la crise sanitaire ?

*Le « Clos des Charmilles » devait ouvrir ses portes aux touristes le 1er avril 2021. En raison de l'épidémie de COVID-19, la saison est décalée et les agents devront à nouveau s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires.*

### **Une année particulière**

Comme la majorité des établissements d'hôtellerie de plein air, le camping de Cany-Barville a été fortement impacté par la situation sanitaire. Après une longue période de fermeture en raison du confinement, le « Clos des Charmilles » a eu le plaisir d'accueillir les touristes pendant la saison estivale. L'équipe du camping a dû s'adapter aux mesures sanitaires afin d'assurer la protection des campeurs.

L'objectif des agents était de permettre aux touristes de profiter pleinement du camping. Plus que jamais, le cadre verdoyant du camping a été un critère de sélection important pour des touristes en quête de nature et de liberté.

Le bilan de la saison 2020 reste très mitigé malgré le soutien des habitués et la venue de nombreux touristes durant les mois de juillet et d'août.

### **La saison estivale 2021**

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire reste incertaine. Le camping municipal devait ouvrir ses portes le 1er avril 2021. Malheureusement, le début de saison est décalé et il est actuellement impossible de fixer une nouvelle date.

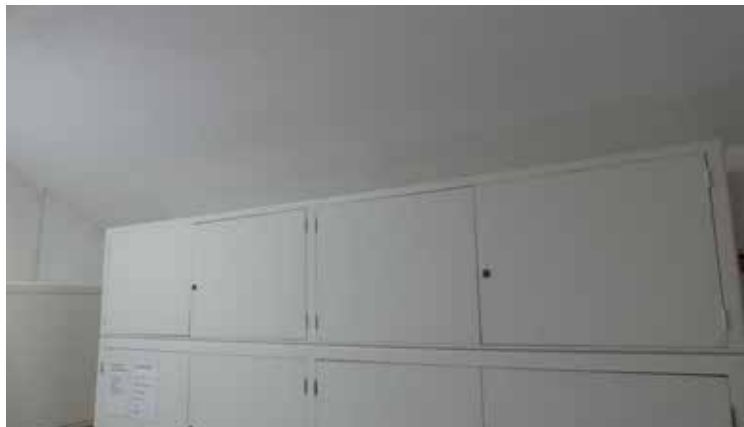
En revanche, dès la levée des restrictions, l'équipe du « Clos des Charmilles » sera prête à accueillir les campeurs. Avec l'expérience de l'année dernière, un protocole sanitaire efficace a été mis en place.

De plus, même si les activités intérieures sont inaccessibles, le camping possède une situation géographique donnant l'occasion aux campeurs de découvrir de nombreux sport outdoors (VTT, trail, randonnée...) et nautiques (voile, ski nautique, kayak...). Les amateurs de balades et de beaux paysages auront également le loisir de visiter la Seine-Maritime et les célèbres plages de la côte d'Albâtre.

Enfin, grâce à l'obtention du label « Accueil Vélo » et la proximité immédiate avec la véloroute du Lin, le « Clos des Charmilles » veut devenir une référence en termes d'hébergement touristique de cyclistes.

***Espérons que l'été 2021, nous permettra de nous retrouver et nous réservera de beaux moments de convivialité et de bonheur partagés.***





## › Restauration des arrières cuisines du Bailliage de Caux

Profitant de la fermeture des salles des fêtes, les agents du service « technique » ont rénové les arrières cuisines du Bailliage de Caux en février 2021. Environ 300 € de fournitures ont été utilisés pour restaurer les murs usés par le temps et l'humidité. La salle a subi un coup de frais pour accueillir les futures cérémonies dans les meilleures conditions.

## › Remise aux normes électriques d'un local commercial

Pendant le mois de mars 2021 les agents du service technique ont effectué des travaux de remise aux normes électriques du local commercial, situé 5 rue du Général de Gaulle, avant l'installation d'un nouveau locataire. Au total 2 900 € ont été investis pour ce chantier réalisé en interne.



## › Nettoyage du Clos Saint-Martin

Binage, griffage, élagage, le service « Espaces Verts » a donné un grand coup propre au parc du Clos Saint-Martin. Avec l'arrivée des beaux jours, les Canycais.es et les touristes peuvent profiter d'un parc bien entretenu et fleuri.

## › La salle squash passe à l'éclairage LED

Depuis mars 2021, la salle du squash du Sporticaux est passée à l'éclairage LED. 1 300 € ont été investis pour ce chantier. Cette transition a été réalisée pour effectuer des économies d'énergie. La salle de squash était la dernière partie du Sporticaux à devoir être équipée d'éclairage LED.



**Nouveau propriétaire :**

**Boucherie - Charcuterie**  
 Boucherie du Centre  
 70 rue du Général de Gaulle  
 76450 Cany-Barville  
 Tél : 02.35.97.73.41



**Nouveau commerce :**

**Prêt à porter féminin**  
 Angel Boutik Tendance  
 89 rue du Général de Gaulle  
 76450 Cany-Barville  
 Tél : 06.27.25.68.13  
*Mesures sanitaires :*  
*Vente à distance sur Facebook*



**Nouveau propriétaire :**

**Fruits - Légumes - Epicerie fine**  
 Les Halles Cauchoises  
 54 rue de Général de Gaulle  
 76450 Cany-Barville  
 Tél : 07.67.38.63.92



**Nouveau commerce :**

**Restaurant - Street Food**  
 LMX Street Food  
 11 rue de la Filature  
 76450 Cany-Barville  
 Tél : 02.27.13.44.39  
*Mesures sanitaires :*  
*Vente à emporter*



**Nouveau commerce :**

**Restaurant - Cuisine asiatique**  
 Sushi-City Cany-Barville  
 2 rue du Général de Gaulle  
 76450 Cany-Barville  
*Mesures sanitaires :*  
*Vente à emporter*





## » La premié anneille,

V'la eune anneille qu'nos sommes vos r'présentants d'la commeune, v'la eune anneille qu'on écheillent eud satisfé eul pus eud monde chacun dans cha commission, faut pas crai, est tout meïme du boulot mais mé sieu cotent quand j'ai fait plaïsi à quéqu'un. Eul pu compliquai au début ai eud comprende la fachon eud fé pou qu'ça marche eune mairie, les commissions, eul conseil municipal avec ses réunions mais comme j'avons eum tieu eud jujotte, tout eul monde a trouvé cha plache. Faut dille itou qu'nos avons c'manché d'eune drôle de fachon, eune fai élu on nous a dit restes cheu tai, t'es confinai pou pas empoujoler z'aôtes ou qu'les z'aôtes t'empoujoles, pas commode à vive tout cha.

J'avons été gaïllement deux mouais a fé pin grand chose, fé eum tieu la circulation su eul marché.

Tu vas au marché , tu vas a gaôche des barriés, tu t'en r'tourne cheu té, tu vas a dréte des barriés, tu rente au marché, tout cha pou pas euq tu arrive en fache de l'aôte qui r'monte, pou pas s'empoujoler...

Pis après nos avons pu vive eum tieu pu normalement, biaôcoup eud réunions pou rattraper eul temps perdu, choisille les commissions la ouyou c't'ai eul mieux, mé j'ai choisi les travaux, la sécurité, le logement et pi deux ou trouais z'aôtes qui vont avec, t'as déjà eud quoué t'occuper.

Eune fai qu't'ai embringué la t'dans, tu veille des trucs euq t'a pas ideille, por mé toutes les s'maines euj va visiter eul pôle santé, vai l'avancement des travaux, l'aôte jou est dans l'église qui fallait qu'on trache eune fuite d'iaö, seurement eune gouttié trouai ou oco bouchaye avec des feuilles, est comme cha que j'me sieu r'trouvé avec les cloches et pi l'harmonium, au coupé eud l'église.

Eusse que j'aime bien dans s't'histoué est qu'on t'écoute eum tieu et pi tu peux dille ten ideille su cha qu'ta vu, tu dis ten ideille su cha qui faut fé, est un honneu que d'ête conseiller d'la commeune.



**Michel BASILLE**

## » La première année

Voilà une année que nous sommes vos représentants de la commune, voilà une année que l'on essaie de satisfaire le plus de monde chacun dans sa commission, il ne faut pas croire, c'est tout de même du travail mais moi je suis content quand je fais plaisir à quelqu'un. Le plus compliqué, au début c'est de comprendre la façon de faire pour que ça marche une mairie, les commissions, le conseil municipal avec ses réunions mais comme nous avons un peu de jugeote, tout le monde a trouvé sa place. Faut dire aussi que nous avons commencé d'une drôle de façon, une fois élu on nous a dit reste chez toi, tu es confiné pour ne pas contaminer les autres ou que les autres ne te contaminent pas, pas aisé de vivre tout ça.

Nous avons pratiquement deux mois à ne faire pas grand-chose, faire un peu la circulation sur le marché.

Tu vas au marché, si tu es à gauche des barrières tu retournes chez toi, tu vas à droite des barrières tu rentres au marché, tout ça pour ne pas que tu arrives en face de l'autre

qui remonte, pour ne pas se contaminer.

Puis après nous avons pu vivre un peu normalement, beaucoup de réunions pour rattraper le temps perdu, choisir les commissions celles où tu es le mieux, moi j'ai choisi les travaux, la sécurité, le logement et puis deux ou trois autres qui vont avec, j'ai déjà de quoi m'occuper.

Une fois que tu es embarqué là-dedans, tu vois des choses que tu n'as pas idée, pour moi toutes les semaines je vais visiter le pôle santé, voir l'avancement des travaux, l'autre jour c'est dans l'église qu'il fallait qu'on cherche une fuite d'eau, sûrement une gouttière trouée ou encore bouchée avec des feuilles, c'est comme ça que je me suis retrouvé avec les cloches et puis l'harmonium, tout en haut de l'église.

Ce que j'aime bien dans cette histoire c'est que l'on vous écoute un peu et puis tu peux dire ton idée sur ce que tu as vu, tu dis ton idée sur ce qu'il faut faire, c'est un honneur que d'être conseiller de la commune.



### LISTE : DEMAIN AVEC VOUS, UN NOUVEAU CAP POUR CANY-BARVILLE

Elus d'opposition depuis un an, nous travaillons assidûment pour tous les Canycaises et Canycais, nous avons à cœur de représenter nos électeurs du dernier scrutin municipal qui auraient souhaité un nouveau dynamisme pour notre bourg et ses hameaux.

En raison de la crise sanitaire, le public ne peut assister aux réunions du conseil municipal. Nous le regrettons. En ce qui nous concerne, nous restons actifs, présents, forces de proposition et disponibles auprès des citoyens, des commerçants, des responsables associatifs et tous ceux qui nous sollicitent. Nos interventions, nos questions, nos remarques au cours des six prochaines années s'inscriront dans cette optique, loin de toutes polémiques.

C'est dans le respect et en toute vigilance que nous siégeons au conseil et dans les commissions, que nous veillons à l'utilisation vertueuse des deniers publics par ceux qui exercent le pouvoir et à toute dérive de clientélisme.

La commune peut s'appuyer sur ses partenaires institutionnels pour mener à bien ses projets, faisant fi des considérations politiciennes. Par exemple, c'est avec soulagement que nous avons appris que l'Etat, dans le cadre du plan de relance, finance à hauteur de 480.000€ la future maison de santé, permettant ainsi de boucler le budget de cette nouvelle construction.

C'est avec satisfaction que nous avons également appris que Cany-Barville est retenue dans le dispositif Petites Villes de demain, un outil qui, s'il est bien utilisé, permettra de redonner une nouvelle attractivité et du rayonnement à notre bourg.

Restant à votre disposition, nous vous souhaitons un agréable printemps.

Xavier Batut, Françoise Hervieux, Christophe Hannion

### LISTE : AGIR ENSEMBLE POUR CANY-BARVILLE

Ensemble et rapidement, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail.

Les contraintes sanitaires ont bloqué de nombreuses manifestations qui font le sel de la vie sociale de la commune, mais nous ne baissons pas les bras. Notre désir est toujours le même : permettre à toutes et tous de trouver les services nécessaires. L'offre de soins avec la construction d'un pôle de santé multi-professionnel, l'offre commerciale en « annulant » les loyers des fonds de commerces appartenant à la commune ou en aidant à la décoration des vitrines de Noël, l'offre culturelle en maintenant des événements porteurs (centenaire de naissance de L. BOUILHET, le Printemps de Cany qui sera coloré en 2021, la fête de la musique, corso fleuri...), création d'offres nouvelles (sentier de la poésie, venue de la compagnie In Fine ...).

Unis, nous poursuivons notre soutien à une école publique forte. Un plan informatique a été mis en place avec l'achat de nouveaux ordinateurs, de tableaux interactifs, de tablettes pour la Maternelle Les Lutins et l'Elémentaire PERGAUD. Le changement des huisseries de l'école PERGAUD qui est prévu sur deux années sera, là aussi, bienvenu en permettant une isolation thermique efficace des bâtiments. Ces efforts en direction des économies énergétiques seront la poursuite de ce que nous avons déjà entamé lors de la précédente mandature en remplaçant tous les points lumineux avec des LED.

A l'écoute, deux questionnaires en direction des hameaux et des personnes en situation de handicap sont en cours d'élaboration.

Le cadre de vie de la ville se doit d'être celui de tous ses habitants, pour tous ses habitants.

L'équipe Agir Ensemble pour Cany-Barville

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Celui-ci régit l'espace réservé à l'opposition dans les supports et publications de la commune. Jusqu'à présent, l'obligation de prévoir un tel espace s'appliquait uniquement aux communes de plus de 3.500 habitants (ainsi bien sûr qu'à l'ensemble des départements et des régions, régis par des dispositions similaires du CGCT).

L'article 83 de la loi NOTRe a prévu d'étendre cette obligation aux communes de 1.000 à 3.500 habitants. Dorénavant, vous trouverez ces tribunes dans la gazette.



# FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 19 JUIN 2021 CANY-BARVILLE



**AMATEURS DE MUSIQUE, PARTICIPEZ À LA FÊTE !  
VOUS AIMEZ CHANTER, DANSER OU JOUER D'UN  
INSTRUMENT ? CONTACTEZ NOUS !**



✉ **ACCUEIL@CANY-BARVILLE.FR**

☎ **02.35.97.71.44**